

## CONGO

# Les enfants seront en Belgique mardi

**Annoncés pour le week-end puis lundi, les dix enfants congolais adoptés par des familles belges devraient arriver mardi matin en Belgique.**

**• Albert JALLET**

**F**inalement, les dix orphelins congolais devraient fouler le sol belge mardi matin. C'était prévu pour lundi matin mais les derniers papiers de la direction générale des migrations n'étaient pas disponibles. Pour les enfants et leurs parents adoptifs, après les derniers rebondissements rocambolesques de cette semaine, ces dernières 24 heures paraîtront sans doute très longues. Mais ce seront les dernières avant cet épilogue attendu depuis... deux ans.

Petit rappel, ces enfants ont été adoptés par des familles belges mais le processus s'est enrayé quand les autorités congolaises ont décidé un moratoire sur les adoptions internationales. Des négociations étaient entreprises par plusieurs pays dont la Belgique. Finalement, la RDC acceptait une dérogation, pour une septantaine d'entre eux. En juin, l'espoir renaissait auprès des familles adoptives mais elles devaient encore s'armer d'une patience déjà fort ébranlée. Et puis, ces derniers jours, les choses se concrétisaient.

Mais c'était sans compter un dernier rebondissement. Julienne Mpemba, la responsable de l'orphelinat basé à Kinshasa se manifestait. Pendant ces deux années, c'est son orphelinat qui a pris tous les frais en charge. Comme les paiements de certaines familles, 7 sur les 11, se sont étiolés comme leur espoir, l'orphelinat s'est retrouvé dans une situation financière délicate. En juin déjà, la responsable avait tiré la sonnette d'alarme.

Là, c'était le ministre de l'Aide à la jeunesse, Rachid Madrane, qui payait la moitié de la somme due, 27 000 €. Cette semaine, dans la perspective de voir les enfants partir, la responsable semble avoir un peu perdu les pédales et «déménagé» les enfants de l'orphelinat.

Même si elle nous expliquait que c'était pour les protéger de membres du personnel qui n'étaient plus payés et risquaient de les enlever, elle ne convainquait aucun officiel. C'était clair, elle retenait les enfants pour obtenir le paiement de ce qu'on lui doit toujours.

Après une intervention de l'ambassade belge à Kinshasa, la police congolaise intervenait et arrêta cette dame. C'était vendredi, à 13 h 30.

Dans la journée de samedi, les choses se détendaient et les dix enfants rejoignaient l'ambassade belge en deux vagues. Le 11<sup>e</sup> étant déjà à l'ambassade. Il n'y a pas traîné et était en Belgique dès dimanche.

Les autres vont donc le suivre. Les Affaires étrangères ont décidé de prendre en charge les billets d'avion des enfants, a déclaré le ministre Didier Reynders.

L'ambassade belge en RDC a en outre déposé plainte contre la directrice de l'orphelinat. «*Cette dame gardait les enfants, alors que leur sortie du pays avait été autorisée. Il n'est pas question qu'on prenne des enfants en otage, c'est pénalement répréhensible*», a expliqué M. Reynders.

Et maintenant ? Ces enfants-là seront bientôt en Belgique mais il y en a encore 22 dans l'orphelinat qui va se trouver, immanquablement, dans une situation financière inextricable. Ce qui explique aussi la nervosité de sa responsable. ■